

Thème de campagne : le travail ou choisir entre grattage et tirage sur le pouvoir d'achat

Les deux candidats à la Présidence de la République ont dans leur campagne électorale parlé avec surabondance de la valeur « travail ». Les connotations pétainistes de cette « valeur » ne les ont pas effarouchés et chacun l'a utilisée pour justifier sa vision économique et sociale de la société française telle qu'elle est ou telle qu'elle devrait être.

Cependant travailler n'est pas une abstraction. Comme on disait naguère, c'est en travaillant que l'on gagne sa vie ; et **nos vies sont occupées par le travail dont nous espérons que la rémunération que nous en tirons permettra de nous faire vivre ainsi que nos familles.**

Or la plupart des actifs ayant un emploi dans le secteur public ou privé constate amèrement que sa rémunération permet de plus en plus difficilement de faire face au coût de la vie. Les professeurs du secondaire ne sont plus statistiquement considérés comme des cadres supérieurs mais comme des cadres moyens. L'actualité brûlante du logement nous a même montré qu'un emploi stable ne permettait pas toujours de se loger : **il y a aujourd'hui des travailleurs pauvres** et chaque jour ils sont plus nombreux.

La paupérisation de la société est pourtant souvent perçue plus à travers le grand nombre de ses chômeurs et de ses RMIstes que par cette réalité d'un pouvoir d'achat acquis par le travail décalé à la baisse par rapport au coût des logements, des transports, de l'alimentation, de l'éducation des enfants, voire de la santé et des loisirs.

Le chômage et la précarité de l'emploi sont d'ailleurs le « volant » permettant de réguler les rémunérations à l'avantage de l'employeur. Cette régulation malthusienne a aussi une dimension psychologique, voire morale. Qui n'a pas entendu que lorsque la précarité frappe dans le voisinage ou au cœur même de la famille, il faut être modeste dans ses exigences de rémunération puisqu'on a la « chance » d'avoir un emploi ?

Il y **le droit au travail**, c'est-à-dire le droit au gagne pain.

Et cela est même inscrit dans notre constitution républicaine qui proclame en outre l'égalité des droits entre tous les hommes et tous les citoyens. Nulle part il n'y est encore écrit que le travail est une « chance » qui échoirait à certains et pas à d'autres. Inégalité des chances dont la cruauté serait atténuée par cet altruisme compatissant et mutilant qui consiste à refuser de se plaindre quand on a la « chance » d'avoir un emploi.

Ainsi, depuis des lustres, refusons-nous, comme une impudence malsaine, de **revendiquer pour nos salaires et leur augmentation afin qu'ils nous permettent de mieux vivre au lieu de nous rendre pauvres.**

La *Charte d'Amiens* met pourtant au premier rang de l'activité syndicale la recherche de l'amélioration des conditions de vie quotidiennes des travailleurs. Et si cette amélioration ne passe pas par un salaire permettant une vie décente, par quoi passe-t-elle donc ?

Le SNCA e.i.L. estime que **le salaire reconnaît la qualification du travailleur** et que sous estimer l'une et l'autre est une atteinte à sa dignité. C'est pourquoi il revendique, dans le domaine qui le concerne, la **refonte de la grille indiciaire des traitements** de façon à redonner aux enseignants, comme à l'ensemble des agents de la fonction publique, la rétribution juste de leur travail qui mettra un coup d'arrêt à la **paupérisation insupportable des travailleurs**.

Se battre pour mieux vivre n'est pas un combat égoïste : c'est au contraire redonner à chacun de la pugnacité pour **améliorer collectivement les conditions de vie de l'ensemble du monde au travail**.